



Un nouveau départ avec **L'Écurie Seconde Chance**

L'Écurie Seconde Chance offre un nouveau départ aux chevaux exclus de la filière courses, en s'appuyant sur une démarche professionnelle.

En tant qu'ancien jockey amateur et propriétaire, Sylvain Martin, fondateur de l'Écurie Seconde Chance, sait combien l'avenir d'un cheval de courses blessé ou peu rentable est compromis. C'est pourquoi il a créé en 2009 l'Écurie Seconde Chance, dont le but est d'apporter des solutions alternatives sérieuses et durables pour les chevaux pur-sang, AQPS et trotteurs réformés des courses. Sylvain Martin mène ce projet avec le soutien de son épouse, Amélie, tout aussi passionnée que lui.

Chevaux réformés sélectionnés

Installée à Combrée (49) sur 32 hectares, l'Écurie Seconde Chance vient de lancer une «écurie relais» basée dans l'Ain (01) sur 10 hectares. Les deux sites accueillent entre 2 et 8 chevaux par semaine. Ils sont envoyés par des éleveurs, des entraîneurs ou des propriétaires désireux d'offrir une seconde chance à leurs chevaux.

Ceux qui sont aptes à pratiquer une activité sportive régulière s'inscrivent dans le programme de reconversion Chevaux Réformés Sélectionnés.com. Ils sont sélectionnés sur plusieurs critères : un mental équilibré, un modèle harmonieux, un bon état de santé général. Les chevaux sont déconditionnés (ils vivent au pré pour «décompresser») et travaillés par un cavalier professionnel pendant un à trois mois, afin d'acquérir les bases de leur nouveau métier de cheval de selle.

Une fois vendu (entre 1500 et 4000 euros), ces chevaux peuvent devenir d'excellents compagnons de loisir, et même, dans certains cas, s'illustrer en compétition dans diverses disciplines. Plus de 200 chevaux ont été reconvertis en 2014.

Sauver un cheval

70 % des chevaux réformés des courses sont atteints de légères affections, nécessitant le plus souvent seulement du temps. Pour ces derniers, l'Écurie Seconde Chance a mis en place une deuxième activité : Sauver Un Cheval.com. Le but est d'accueillir ces chevaux et ainsi *«d'aider les éleveurs, les entraîneurs et les propriétaires à replacer intelligemment leurs chevaux en évitant d'avoir à recourir au pire...»*. N'étant pas sélectionnés, ni travaillés, ils sont vendus sans essai ni garantie d'utilisation à des personnes de confiance pour une somme «symbolique» (entre 300 et 900 euros). Des solutions de placement comme Poulinières.com sont également proposées pour des juments réformées et présentant un potentiel génétique intéressant, dans l'optique de donner une dimension (plus) éthique à l'élevage. ■

C.N.

www.ecurie seconde chance.com

La Cochinière, 49520 Combrée - Tel. : 02 85 35 99 02